BULLETIN ADHESION 2024

Madame, Monsieur,
Au 1er janvier 2023 l'APEAI et l'ADAR de Figeac ont fusionné. La nouvelle association s'appelle APEAI-ADAR.
Cette fusion a pour objectif d'améliorer l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie (personnes porteuses de handicap ou/et âgées) dans un cadre d'intervention innovant que seront les **E**quipes à **R**esponsabilité **E**largie pour l'**A**utonomie.
Nous avons besoin de votre soutien financier pour accompagner le développement de ces EREA mais aussi d'autres projets dont ceux notamment permettant d'éviter des ruptures de parcours pour les personnes en situation de handicap.
Nous vous informons également que l'association s'installe à compter du 1er Mars 2024 au 31 rue Caviale à Figeac. Nous pourrons, si vous le souhaitez, vous recevoir dans le cadre des permanences que nous organiserons dans ce local à compter du 1er mars et vous expliquer ce que sont les 17 établissements et services gérés par l'APEAI-ADAR ainsi que l'action militante des bénévoles de l'association.
Le Président,
Guy ALBERT

VOUS POUVEZ NOUS AIDER

1. En faisant un don à l'ordre de l'APEAI-ADAR

Montant libre, aucun engagement. Vous recevrez la revue #Ensemble publiée plusieurs fois par an.

2. En devenant membre bienfaiteur de l'APEAI- ADAR : cotisation à votre convenance

Pas d'engagement militant. Vous recevrez la revue #Ensemble publiée plusieurs fois par an.
Vous serez invité à participer à des réunions d'information.
Vous pourrez participer aux assemblées générales mais vous n'aurez pas droit de vote.

3. En devenant membre actif de l'APEAI-ADAR : cotisation fixée à 51 € (dont 42€ reversés à l'UNAPEI part fixe)

Engagement militant encouragé. Vous bénéficierez d'un droit de vote individuel lors des assemblées générales.
Vous bénéficierez du bulletin de l'Unapei : 5 à 6 par an.
Vous recevrez la revue #Ensemble publiée plusieurs fois par an.
Vous serez invité à participer à des réunions d'information.
Nous vous proposerons des réunions de formation co-animées par des membres du conseil d'administration et des professionnels de l'APEAI-ADAR sur des questions d'organisation générale du secteur médico-social, spécificités des services et établissements de l'APEAI-ADAR…).
Nous vous adresserons les statuts et le règlement intérieur.

Siège social APEAI-ADAR
Service administratif APEAI
6 bis rue de Londieu - BP 60109 - 46103 FIGEAC CEDEX
☏ 05.65.34.26.90 - 🖷 05.65.34.15.98 - 💻 contact@apeai46.fr

Service administratif ADAR
10A avenue des Carmes - BP 90059 - 46102 FIGEAC CEDEX
☏ 05.65.34.41.25 - 🖷 05.65.34.86.86 - 💻 adarfigeac@wanadoo.fr

L'APEAI-ADAR étant une association d'intérêt général vous bénéficierez dans les trois cas, des déductions fiscales prévues par le code général des impôts. Vous recevrez un reçu fiscal.

BULLETIN ADHESION 2024

Nom : ..... **Prénom :** .....

Adresse : .....

.....

Téléphone : ..... **courriel :** ..... @.....

☐ **Je suis une personne accompagnée, un proche ou aidant d'une personne accompagnée par le:**

☐ Foyer des Cèdres ☐ Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) des Carmes

☐ ESAT ☐ SSIAD des Carmes

☐ SAVA (SAMSAH/SAVS) ☐ Maison d'Accueil Temporaire

☐ Autre établissement, précisez .....

☐ **Je suis un soutien de l'Association sans relation directe avec un établissement APEAI-ADAR**

Je souhaite :

☐ **faire un don à l'ordre de l'APEAI-ADAR,**

je fais un don de .....€

☐ **devenir membre bienfaiteur de l'APEAI- ADAR,**

je verse une cotisation à ma convenance de .....€

☐ **devenir membre actif de l'APEAI-ADAR,**

je verse une cotisation de 51€ .....€

Total .....€

J'adresse mon adhésion et mon règlement :

☐ par chèque libellé à l'ordre de l'**APEAI-ADAR**

J'envoie mon bulletin d'adhésion avec mon règlement à
APEAI-ADAR – 6bis, rue de Londieu – BP 60109 – 46103 FIGEAC Cedex

☐ par virement bancaire en mettant en libellé **Soutien 2024 + votre NOM**

IBAN **FR76 1780 7008 0420 4192 5676 809 CCBPFRPPTLS**

J'envoie mon bulletin d'adhésion à contact@apeai46.fr

Fait le ..... à .....

Signature :

*Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Pour l'exercer, adressez- vous au secrétariat de l'association. L'Apeai-Adar s'engage à ne pas utiliser les informations de l'adhérent à des fins commerciales ou à les céder à des tiers.